

MOLIERE, le 29 Mars 1920

Bien chers amis, si vous avez été averti sans doute par l'Etat Civil de transfert des restes glorieux de nos chers enfants, dans le cimetière militaire de Laffaux qui est située sur le côté de la route de Molière à Maubeuge.

Ayant assisté à cette opération, je viens au plus vite vous en donner les détails, ne doutant pas un seul instant du plaisir que vous aurez à les lire.

Après trois ans direz-vous qu'a-t-on pu retrouver ? Que je vous dise au plus tôt que nos si chers enfants étaient intacts et bien reconnaissables. Ayant été averti par le propriétaire de la carrière par dépêche samedi 20 Mars vers 4 heures nous partions de suite avec ma sœur et arrivions lundi matin à Laffaux. L'équipe étant sur les lieux, le travail a été commencé à 11 H. de l'après-midi. Le premier exhumé avait la plaque 971 inconnu pour nous, le deuxième 956 votre fils, le troisième 957, le mien, ces trois étaient en dessus

des autres mais très bien conservés je vous assure. On leur passait un drap sous eux et on les sortait de la carrière ou nous avons pu les examiner tout à notre aise. Nous avons gardé ces deux enfants le temps que nous avons voulu puis on les a mis sur une voiture et nous les avons accompagnés au cimetière vers 4 heures lundi soir. Là nous les avons mis en bière et arrangés nous-mêmes, tous deux, vous remplaçant auprès de lui, nous avons eu l'idée de couper un peu de sa capote qui sera, je n'en doute pas, un souvenir précieux surtout pour la maman. Donc encore un temps nos deux fils reposèrent l'un près de l'autre. Hélas ! n'étaient-ils pas inséparables ! A sa dernière permission, mon fils me racontait sur l'ayant remorqué deux ou trois fois à Verdun, il l'appelait " l'infirmer " il nous disait : il en est tellement reconnaissant qu'il se ferait tuer pour moi, je crois, et la meilleure preuve qu'il ne voulait pas se séparer de lui, la voici : Il repartit le 10 Janvier de chez nous et sur sa lettre il nous avoua sa déception d'être inscrit au fusil mitrailleur mais il ajoutait : Si j'ai été decu de ce côté, j'ai eu la satisfaction de voir que PRUDET s'était fait inscrire à mon fusil pour ne pas me quitter. Donc suis satisfait quand-même.

Ils sont au bord de la grande allée du milieu du cimetière, et la croix du votre porte le numéro 1 et nous 2. Tout a été fini vers 7 H. mais jugez un peu dans quel état nous étions. Le propriétaire de la carrière a bien voulu nous fournir un lit et le mardi sommes allés fleurir ces deux tombes avec la seule chose verte que nous puissions trouver un pied de houx qui avait repoussé dans ce qui était autrefois un jardin et, après une dernière prière nous nous

sommes separees avec le coeur bien gros de ces cheres tombes.-

Voila chers amis, le compte-rendu de mon si triste et si consolant voyage. Si l'Etat veut bien nous les rendre, nous serons surs que ce sera bien leurs pauvres restes. Sur ce point-la le Bon DIEU nous a bien exaucees car combien il y en a qui ne retrouvent absolument rien. Nous avons mene fait clouer a tous deux sur la biere la grosse plaque en plomb 956 et 957. Nous avons tout fait pour etre surs de recevoir bien exactement leurs restes.

Et bien donc si nos chers enfants ne voulaient pas se separer, j'espere chers amis que vous ne les separerez pas dans vos prieres.

Avec tous les details que j'ai pu vous donner, veuillez recevoir, chers amis, nos meilleurs souvenirs.

MARIA AUSSIGNAC.